

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 71 (1983)

**Heft:** [2]

**Artikel:** Editorial : "home sweet home"

**Autor:** Chaponnière, Corinne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-276723>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SOMMAIRE

Février 1983

ENTRE NOUS SOIT DIT 4

## VOTATIONS

Article constitutionnel  
sur l'énergie et réglementation  
des droits de douane  
sur les carburants 7

SUISSE 5

INTERNATIONAL 6

## DOSSIER

Programme du Colloque 8  
Le travail ménager :  
Une vieille histoire 9  
L'évaluation en Suisse 10  
Comment payer le travail  
non payé ? 12  
La perspective d'un salaire  
ménager 13  
Code civil et travail ménager 14  
Gret Haller :  
pour l'indépendance  
économique 15  
Geneviève Heller :  
propre en ordre 15  
Bibliographie 16

## FÉMINISME

Betty Friedan :  
n'oublions pas la famille ! 17

## FOLKLORE

Messire Carnaval  
et les femmes 18

D'UN CANTON A L'AUTRE 20

LIVRES 23

## PORTRAIT

Doireann Ni Bhriain 24

**Avez-vous  
payé votre  
abonnement ?**

**En cas de doute,  
Edwige (022/42 03 15)  
vous répondra !**

Editorial

## « Home sweet home »

*Il sera beaucoup question, dans ce numéro consacré au travail ménager, de reconnaissance, d'évaluation, de revalorisation. Quelle mouche nous pique donc ? FS qui, depuis sa création, a sciemment dédaigné la « vocation » féminine de ménagère, se mettrait-il maintenant à l'exalter ?*

*Nous le savons bien : le travail ménager est un sujet brûlant, explosif même sous ses dehors inoffensifs de trivialité quotidienne. Sujet si brûlant qu'on ne peut en parler qu'avec des gants (de cuisine, capitonnés et isolants !). Sujet explosif, aussi, pour plusieurs raisons.*

*La première est qu'il concerne toutes les femmes sans exception ou presque : ne serait-ce qu'en cela, le sujet est troublant comme tous ceux qui dépassent les frontières d'une classe, d'un groupe social ou d'un pays particulier.*

*La seconde raison est que le travail ménager touche la plus profonde des susceptibilités : le ménage restant très largement considéré comme l'affaire des femmes, il est pour les unes une raison d'être, pour les autres un point d'honneur, pour d'autres encore la cause de frustrations inavouées, de stress ou de ressentiment. Ne nous leurrions pas : le travail ménager agit sur les femmes autant que les femmes agissent en lui.*

*Troisième raison pour laquelle le sujet irrite, chicane les esprits : c'est du travail qui n'appelle pas à proprement parler de salaire. Les heures ne sont pas comptées. Son cahier des charges est aléatoire, flou, irrégulier. Et, (comble de confusion) les bénéficiaires directs de ce travail ne sont ni des clients, ni un patron, ni une société lointaine car anonyme mais un homme, des enfants, des proches... on ne peut plus proches : envers lesquels la relation de « service » est noyée dans mille autres rapports affectifs, personnels, familiaux.*

*Et pourtant, c'est du travail ! Mais un travail qui s'ingénie à se dissimuler lui-même. Hormis quelques tâches de production proprement dite (les repas, par exemple), la plupart des activités ménagères sont celles de l'effacement : que fait-on en rangeant, repassant, reprisant, récurant, recousant ou relavant, si ce n'est d'effacer continuellement les traces du temps et de l'usure, poussière, crasse, miettes, trous et taches ? A l'opposé de la création, c'est plutôt une restitution de l'aspect initial des choses : telle est la nature des tâches d'entretien, réparatrices et répétitives par excellence.*

*Preuve de cela, le travail ménager ne montre jamais mieux sa nécessité que quand il n'est pas fait. La grippe, en effet, est aux ménagères ce que la grève est pour les éboueurs : c'est à ce moment-là, et à ce moment-là seulement, que les gens se rendent compte de la valeur de leur travail !*

*Ainsi, la revalorisation du travail ménager n'équivaut pas, au contraire, à son exaltation : elle vise seulement à sa reconnaissance en tant que travail, au dépassement des notions de devoir, de rôle « naturel » de la femme dans la famille.*

*De même, l'évaluation pécuniaire du travail ménager n'équivaut pas forcément, directement, à la revendication d'un salaire. C'est seulement lui reconnaître sa valeur économique, valeur qui a toujours été occultée, toujours été « oubliée » dans les calculs des produits nationaux. Absente des statistiques, la ménagère est assimilée à une personne non active, alors que le travail qu'elle fournit est une composante essentielle du processus global de production. Aussi est-il indispensable d'imaginer une évaluation possible de ce travail : c'est de cette manière seulement que pourra être reconnue sa valeur économique ; de cette manière seulement que sortira de l'ombre, de l'oubli, de l'omission, le travail le plus quotidien et le plus universel — celui que font les femmes chez elles, derrière leurs portes closes. ●*

Corinne Chaponnière

Le dossier sur le travail ménager, au centre de ce numéro, a été préparé en collaboration avec l'équipe organisatrice du « Colloque sur le travail ménager » qui se déroulera à Genève les 10 et 11 mars. Ce dossier servira de document de travail lors de ces journées.